

19 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
INSTITUT NATIONAL  
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE  
PARIS

11 N° de publication :  
(à n'utiliser que pour les  
commandes de reproduction)

2 646 302

21 N° d'enregistrement national :

89 05469

51 Int Cl<sup>5</sup> : H 04 J 3/06; H 04 B 7/26.

12

## DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

A1

22 Date de dépôt : 25 avril 1989.

30 Priorité :

43 Date de la mise à disposition du public de la  
demande : BOPI « Brevets » n° 43 du 26 octobre 1990.

60 Références à d'autres documents nationaux appa-  
rentés :

71 Demandeur(s) : MATRA COMMUNICATION, société  
anonyme. — FR.

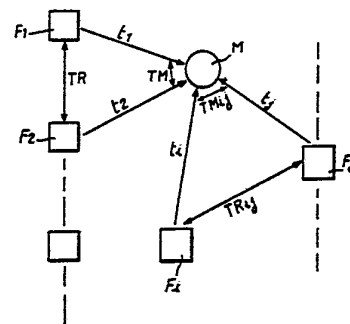
72 Inventeur(s) : J.L. Dornstetter ; M. Mouly.

73 Titulaire(s) :

74 Mandataire(s) : Cabinet Boettcher.

54 Procédé de pseudo-synchronisation d'un réseau de communication à multiplexage dans le temps et applications.

57 Le procédé comporte les étapes de mesurer le décalage de réception TM par une station mobile de signaux de synchronisation en provenance d'une première et d'une seconde station fixe, mesurer les temps de propagation t1, t2 d'un signal de synchronisation entre les stations fixes et la station mobile, et calculer le décalage d'émission TR entre les signaux de synchronisation selon la relation  $TR = TM + t1 - t2$ .



FR 2 646 302 - A1

D

La présente invention concerne un procédé de pseudo-synchronisation d'un réseau de communication à multiplexage dans le temps et ses applications, notamment en radiotéléphonie pour la synchronisation d'une station mobile  
5 avec une station fixe lors d'un transfert d'une communication entre la station mobile et une première station fixe vers une communication entre la station mobile et une seconde station fixe, ou pour la localisation géographique d'une station mobile soit par des stations fixes soit par la  
10 station mobile elle-même.

On connaît des réseaux de radiocommunication à multiplexage dans le temps comprenant une série de stations fixes individuellement synchronisées avec une ou plusieurs stations mobiles au moyen de signaux d'asservissement dans  
15 le temps. Le multiplexage dans le temps suppose que chacune des stations mobiles en communication avec une station fixe dispose de fenêtres de temps pendant lesquelles elle peut émettre ses messages vers la station fixe. Afin de synchroniser les émissions de message par la station mobile  
20 avec les instant où la fenêtre de temps correspondante est disponible au niveau de la station fixe, la station fixe émet des signaux de synchronisation lui permettant de mesurer le temps de propagation d'un signal entre elle-même et la station mobile et de commander en conséquence  
25 les moyens d'émission de la station mobile.

Dans le cas le plus général, les stations fixes ne sont pas synchronisées entre elles de sorte que lorsque le mobile se déplace et passe d'une communication avec une station fixe à une communication avec une autre  
30 station fixe, il est nécessaire de procéder à une synchronisation de la station mobile avec la nouvelle station fixe avant de pouvoir assurer la communication. Par ailleurs, dans

le cas d'un réseau de radiotéléphonie, la synchronisation de la station mobile avec la station fixe est réalisée en envoyant les signaux de synchronisation sur le canal servant à la communication téléphonique elle-même de sorte  
5 que la conversation entre deux utilisateurs est interrompue pendant le temps de synchronisation.

On a, certes, envisagé de synchroniser les stations fixes entre elles afin de pouvoir effectuer le transfert de communication d'une station fixe à une autre  
10 sans interrompre la conversation téléphonique. Toutefois, une telle synchronisation des stations fixes entre elles est extrêmement onéreuse et ne peut être obtenue de façon précise dans le cas d'un réseau de grande surface en raison de l'accumulation des erreurs résultant d'une synchronisation  
15 en chaîne.

Un but de la présente invention est de proposer un procédé de pseudo-synchronisation des stations fixes permettant de diminuer le temps de synchronisation d'une station mobile avec une station fixe sans augmenter de  
20 façon notable le coût d'installation et de fonctionnement du réseau.

En vue de la réalisation de ce but, on prévoit selon l'invention, un procédé de pseudo-synchronisation d'un réseau de radio communication à multiplexage dans le  
25 temps comprenant une série de stations fixes individuellement synchronisées avec des stations mobiles au moyen de signaux d'asservissement dans le temps, comportant les étapes de : mesurer le décalage de réception  $TM_{ij}$  par une station mobile de signaux de synchronisation en provenance d'une première  
30 et d'une seconde station fixe, mesurer le temps de propagation  $t_i$ ,  $t_j$  d'un signal de synchronisation de la première et la seconde station fixe jusqu'à la station mobile, et calculer le décalage d'émission  $TR_{ij}$  entre les signaux de synchronisation de la première et de la seconde station  
35 fixes selon la relation :  $TR_{ij} = TM_{ij} + t_i - t_j$ .

Ainsi, en utilisant les moyens déjà disponibles au niveau d'un réseau de communication à multiplexage dans le temps on obtient une information permettant de connaître le décalage d'émission des signaux de synchronisation d'une  
5 seconde station fixe par rapport à une première station fixe.

Selon une première application du procédé de pseudo-synchronisation selon l'invention, on utilise le décalage d'émission TR dans un procédé de synchro-  
10 nisation d'une station mobile avec une station fixe lors d'un transfert d'une communication entre la station mobile et une première station fixe vers une communication entre la station mobile et une seconde station fixe, comportant les étapes de : transmettre à la station mobile le décalage  
15 d'émission TR<sub>ij</sub> préalablement calculé entre les signaux de synchronisation de la première et la seconde station fixes ainsi que le temps de propagation t<sub>i</sub> du signal de synchronisation de la première station fixe vers la station mobile, mesurer le décalage de réception TM<sub>ij</sub> entre les  
20 signaux de synchronisation de la première et de la seconde station fixe, calculer le temps de propagation t<sub>j</sub> du signal de synchronisation de la seconde station fixe vers le mobile selon la relation  $t_j = t_i - TR_{ij} + TM_{ij}$ , et asservir l'émission de la station mobile vers la seconde station fixe  
25 au temps de propagation t<sub>j</sub> et au décalage d'émission TR<sub>ij</sub>. Ainsi la station mobile détermine l'instant où elle doit émettre vers la seconde station fixe sans attendre d'avoir reçu le premier signal de synchronisation de la seconde station fixe.

30 De préférence, le procédé de synchronisation d'une station mobile avec une station fixe selon l'invention comporte en outre les étapes de : envoyer vers la seconde station fixe un signal TM<sub>ij</sub> + t<sub>i</sub> égal à la somme du décalage de réception TM<sub>ij</sub> mesuré et du temps de propagation t<sub>i</sub>  
35 reçu, mesurer à la seconde station fixe le temps de propagation de t<sub>j</sub> du signal de synchronisation de la seconde station fixe vers la station mobile, soustraire celui-ci de la

somme reçue et stocker le résultat  $TR_{ij}$  obtenu. Ainsi, lors de chaque transfert de communication entre deux stations fixes on met à jour dans l'une des stations fixes l'information sur le décalage d'émission  $TR$  afin de l'utiliser  
5 lors du transfert suivant en sens inverse en liaison avec les déplacements de l'une des stations mobiles dans le réseau.

Selon une autre application de l'invention, le procédé de pseudo-synchronisation du réseau est utilisé  
10 dans un procédé de localisation géographique d'une station mobile comportant les étapes de : transmettre à une première station fixe une valeur mesurée à la station mobile du décalage de réception  $TM_{ij}$  des signaux de synchronisation provenant de la première et d'au moins une seconde station  
15 fixe, mesurer à la première station fixe le temps de propagation  $t_i$  du signal de synchronisation de la première station fixe à la station mobile, calculer à la première station fixe les temps de propagation  $t_j$  du signal de synchronisation des secondes stations fixes à la station mobile en utilisant  
20 le décalage d'émission  $TR_{ij}$  stocké à partir d'un calcul précédent, selon la relation :  $t_j = TM_{ij} + t_i - TR_{ij}$ , et calculer la position du mobile à partir des temps de propagation  $t_i$  et  $t_j$  et de coordonnées géographiques de la première et des secondes stations fixes.

25 Ainsi la connaissance de la position de la station mobile permet de prendre des décisions telles que par exemple le moment du transfert de la liaison téléphonique entre une station fixe et la station mobile vers une liaison téléphonique entre une autre station fixe et la station  
30 mobile.

Selon encore une autre application du procédé de pseudo-synchronisation selon l'invention, celui-ci est utilisé dans un procédé de localisation géographique d'une station mobile par elle-même comprenant les étapes de :  
35 transmettre à la station mobile les coordonnées géographiques

d'une série de stations fixes ainsi que les décalages d'émission  $TR_{ij}$  des stations fixes entre elles, mesurer à la station mobile les décalages de réception  $TM_{ij}$  des signaux de synchronisation à partir de couples de stations fixes, calculer les différences de temps de propagation de  $t_i - t_j$  depuis les stations fixes vers la station mobile, selon la relation :  $t_i - t_j = TR_{ij} - TM_{ij}$ , et calculer la position de la station mobile à partir des coordonnées géographiques des stations fixes et des différences de temps de propagation.

10 Ainsi, la station mobile peut déterminer par elle-même sa localisation géographique et utiliser celle-ci, par exemple pour le centrage d'une carte dans le cadre d'un guidage assisté par cartographie automatique.

D'autres caractéristiques et avantages de l'invention apparaîtront à la lecture de la description qui suit de modes de mise en oeuvre particuliers de l'invention en liaison avec la figure unique ci-jointe qui représente une vue schématique partielle d'un réseau de radio-communication à multiplexage dans le temps.

20 D'une façon connue en soi, le réseau comporte une série de stations fixes  $F_1, F_2 \dots F_i \dots F_j \dots$ , réparties sur une surface devant être couverte par le réseau. Le réseau comporte également une série de stations mobiles  $M$ , par exemple des véhicules équipés d'un radio téléphone, dont une seule a été représentée sur la figure.

25 Chacune des stations fixes émet de façon périodique des signaux de synchronisation dont le temps de propagation vers une station mobile est respectivement notée  $t_1, t_2 \dots t_i \dots t_j \dots$ .

30 Lorsqu'une communication est établie pour la transmission d'une conversation téléphonique, la station mobile est en communication avec l'une des stations fixes et la communication est transférée vers une autre station fixe lorsque le besoin s'en fait sentir en raison des déplacements de la station mobile, l'instant du transfert étant

35

déterminé d'une façon connue par la station fixe avec laquelle la station mobile est en communication. Quand la station mobile est en communication avec une station fixe, elle reçoit les signaux de synchronisation de celle-ci et lui renvoie immédiatement un signal en réponse de sorte que la station fixe détermine le temps de propagation du signal vers la station mobile et informe la station mobile de ce temps de propagation pour avancer ou retarder l'instant d'émission du message téléphonique émis par la station mobile afin que celui-ci soit reçu par la station fixe au moment où elle dispose d'une fenêtre de temps de réception affectée à la station mobile considérée. Parallèlement, bien que les autres stations fixes émettent elles aussi des signaux de synchronisation vers la station mobile, elles ne reçoivent pas de signal en retour de la part de la station mobile et ne sont donc en mesure de calculer ni le temps de propagation de leur propre signal de synchronisation vers la station mobile, ni le décalage de temps qui les sépare des stations fixes avoisinantes.

20 Dans les systèmes existants, lorsque la communication entre une station fixe, par exemple F1, et la station mobile est transférée pour s'établir entre une autre station fixe, par exemple F2, et la station mobile, il est donc nécessaire d'attendre que F2 ait calculé le temps de propagation de temps  $t_2$  et en ait informé la station mobile M avant de pouvoir poursuivre l'émission du message téléphonique. Bien que très brève (environ un quart de seconde), cette interruption est néanmoins perceptible par les utilisateurs.

30 Le procédé de pseudo-synchronisation des stations fixes va maintenant être décrit simultanément au procédé de synchronisation d'une station mobile avec une station fixe lors d'un transfert de communication en raison de l'imbrication de ces deux procédés dans le mode de mise en oeuvre préféré. Cette description va être faite à propos du transfert d'une communication de la station fixe

F1 vers la station fixe F2 bien que ce transfert puisse s'effectuer de la même façon entre deux stations quelconques du réseau situées à proximité de la station mobile.

5 Selon l'invention, on prévoit que la station mobile se porte de temps à autre à l'écoute des signaux de synchronisation en provenance des stations fixes voisines vers lesquelles un transfert est susceptible de se produire. On remarquera que cette mise à l'écoute peut être extrêmement brève puisqu'il s'agit pour la station mobile de noter  
10 simplement l'instant de réception d'un signal de synchronisation en provenance d'une station fixe avec laquelle elle n'est pas en communication, et non de recevoir un message l'informant du temps de propagation de ce signal de synchronisation.

15 Dans le cas envisagé, la station mobile M est en communication avec la station fixe F1 et se met de temps à autre à l'écoute du signal de synchronisation provenant de la station fixe F2. Parallèlement, elle reçoit bien entendu le signal de synchronisation provenant de la station fixe F1. La  
20 station mobile M effectue ainsi la mesure du décalage de réception TM entre les signaux de synchronisation provenant de F1 et les signaux de synchronisation provenant de F2. Cette valeur de TM est mise à jour chaque fois que la mesure est effectuée afin d'être d'actualité lorsque le transfert de  
25 communication de F1 à F2 est effectué.

Lors du transfert de communication de F1 à F2, la station fixe F1 envoie un message de transfert à la station mobile en lui indiquant d'une part la nouvelle station fixe avec laquelle la station mobile va être en  
30 communication et d'autre part le décalage d'émission TR entre les instants d'émission des signaux de synchronisation par F1 et F2, ce décalage d'émission TR ayant été calculé par F1 lors d'un transfert précédent ainsi qu'il sera vu ci-dessous. Ayant en mémoire TM qu'elle mesure de temps à autre, t1 qui  
35 lui a été périodiquement communiqué par F1, et TR qui

lui est communiqué par F1 au moment du transfert, la station mobile M est en mesure de calculer  $t_2$  au moyen de la relation  $t_2 = TM + t_1 - TR$  et donc de déterminer l'instant d'émission du premier message téléphonique vers F2 sans attendre d'avoir  
5 reçu de F2 l'information concernant la valeur exacte de  $t_2$ . Une fois la communication établie, la station fixe F2 envoie vers la station mobile M l'information concernant la valeur réelle de  $t_2$  et une correction est alors progressivement opérée suivant le cycle habituel.

10 Simultanément au basculement de la communication vers la nouvelle station fixe F2, la station mobile M transmet à celle-ci la valeur du décalage de réception  $TM$  et du dernier temps de propagation  $t_1$  dont elle avait connaissance. Etant à même de mesurer le temps de propagation  
15  $t_2$ , la station fixe F2 peut donc calculer le décalage d'émission  $TR$  à l'instant du transfert par application de la relation  $TR = TM + t_1 - t_2$  et stocker cette valeur du décalage d'émission  $TR$  en vue d'en informer ultérieurement une station mobile lors d'un transfert de communication  
20 de la station fixe F2 vers la station fixe F1. En pratique, pour minimiser le temps d'interruption de la communication téléphonique, la station mobile M envoie de préférence vers la station fixe F2 un message unique lui donnant la valeur  $TM + t_1$ .

25 On constate que dans le mode de mise en oeuvre préféré de l'invention, une station fixe est informée du décalage d'émission  $TR$  avec une autre station fixe seulement lors d'un transfert de communication depuis cette station fixe. Ce mode de mise en oeuvre est préféré car il est  
30 évite une interruption trop fréquente de la conversation téléphonique. Dans le cas où la valeur du décalage d'émission  $TR$  est trop ancienne pour permettre une synchronisation anticipée efficace, on revient au procédé habituel consistant à attendre le signal de synchronisation de la nouvelle station  
35 fixe.

Le procédé de pseudo-synchronisation selon l'invention peut également être appliqué dans un procédé de localisation géographique d'une station mobile par une station fixe. Dans ce cas, la station mobile transmet à  
5 une première station fixe, par exemple la station fixe  $F_i$  une valeur mesurée à la station mobile du décalage de réception  $TM_{ij}$  des signaux de synchronisation provenant de la station fixe  $F_i$  et d'une seconde station fixe  $F_j$ .

Par ailleurs, on mesure à la station fixe  
10  $F_i$  le temps de propagation  $t_i$  du signal de synchronisation de la station fixe  $F_i$  à la station mobile  $M$ . Il est alors possible de calculer à la station fixe  $F_i$  la valeur  $t_j$  du temps de propagation du signal de synchronisation de la station fixe  $F_j$  à la station mobile  $M$  en utilisant le  
15 décalage d'émission  $TR_{ij}$  stocké à la station fixe  $F_i$  à partir d'un calcul précédent, dans la relation :  
 $t_j = TM_{ij} + t_i - TR_{ij}$ , et de calculer ensuite la position géographique du mobile en utilisant les algorithmes habituels pour la localisation d'un point mobile à partir de la  
20 connaissance des coordonnées de deux points fixes et de la distance séparant ces points fixes du point mobile. Pour une meilleure précision de la localisation on calcule la distance du mobile par rapport à plus de deux stations fixes en réitérant le procédé ci-dessus. La connaissance  
25 de la position du mobile peut être utilisée en particulier pour décider de l'instant de transfert d'une communication d'une station fixe à une autre station fixe.

Bien entendu l'invention n'est pas limitée aux modes de mise en oeuvre décrits et on peut y apporter  
30 des variantes de réalisation sans sortir du cadre de l'invention. En particulier, la combinaison de la localisation géographique et des radiocommunications peut être utilisée pour un service de recherche de personnes perdues simplement porteuses d'un petit émetteur-récepteur portatif permettant  
35 de les localiser en utilisant les stations servant habituellement à la radiocommunication.

REVENDEICATIONS

1. Procédé de pseudo synchronisation d'un réseau de communication à multiplexage dans le temps comprenant une série de stations fixes individuellement synchronisées avec des stations mobiles au moyen de signaux d'asservissement dans le temps, caractérisé en ce qu'il comporte les étapes de : mesurer le décalage de réception  $TM_{ij}$  par une station mobile (M) de signaux de synchronisation en provenance d'une première et d'une seconde station fixe ( $F_i, F_j$ ), mesurer le temps de propagation  $t_i, t_j$  d'un signal de synchronisation de la première et la seconde station fixe jusqu'à la station mobile (M) et calculer le décalage d'émission  $TR_{ij}$  entre les signaux de synchronisation de la première et de la seconde station fixe, selon la relation :  $TR_{ij} = TM_{ij} + t_i - t_j$ .

2. Procédé de synchronisation d'une station mobile (M) avec une station fixe ( $F_j$ ) lors d'un transfert d'une communication entre la station mobile et une première station fixe ( $F_i$ ) vers une communication entre la station mobile et une seconde station fixe ( $F_j$ ) appartenant à un réseau de radiocommunication à multiplexage dans le temps comprenant des moyens de mise en oeuvre du procédé de pseudo-synchronisation selon la revendication 1, caractérisé en ce qu'il comporte les étapes de : transmettre à la station mobile (M) le décalage d'émission  $TR_{ij}$  préalablement calculé entre les signaux de synchronisation de la première et la seconde station fixes ainsi que le temps de propagation  $t_i$  du signal de synchronisation de la première station fixe vers la station mobile, mesurer le décalage de réception  $TM_{ij}$  entre les signaux de synchronisation de la première et de la seconde station fixe, calculer le temps de propagation  $t_j$  du signal de synchronisation de la seconde station fixe vers la station mobile, selon la relation :  $t_j = t_i - TR_{ij} + TM_{ij}$  et asservir l'émission de la station mobile vers la seconde station fixe au temps de propagation  $t_j$  et au décalage d'émission  $TR_{ij}$ .

3. Procédé selon la revendication 2, caracté-  
risé en ce qu'il comporte en outre l'étape d'envoyer dans  
la seconde station fixe un signal  $TM_{ij} + t_i$  égal à la somme  
du décalage de réception  $TM_{ij}$  mesuré et du temps de propa-  
5 gation  $t_i$  reçu, mesurer à la seconde station fixe ( $F_j$ )  
le temps de propagation  $t_j$  du signal de synchronisation  
de la seconde station fixe vers la station mobile, soustraire  
celui-ci par calcul de la somme reçue et stocker le résultat  
 $TR_{ij}$  obtenu.

10 4. Procédé de localisation géographique d'une  
station mobile d'un réseau de communication à multiplexage  
dans le temps comprenant des moyens de mise en oeuvre du  
procédé de pseudo-synchronisation selon la revendication  
1, caractérisé en ce qu'il comporte les étapes de : trans-  
15 mettre à une première station fixe ( $F_i$ ) une valeur mesurée  
à la station mobile du décalage de réception  $TM_{ij}$  des signaux  
de synchronisation provenant de la première et d'au moins  
une seconde station fixe, mesurer à la première station  
fixe ( $F_i$ ) le temps de propagation  $t_i$  du signal de synchro-  
20 nisation de la première station fixe à la station mobile,  
calculer à la première station fixe les temps de propagation  
 $t_j$  du signal de synchronisation des secondes stations  
fixes ( $F_j$ ) à la station mobile en utilisant le décalage  
d'émission  $TR_{ij}$  stocké à calcul précédent, selon la rela-  
25 tion :  $t_j = TM_{ij} + t_i - TR_{ij}$ , et calculer la position du  
mobile à partir des temps de propagation  $t_i$  et  $t_j$  et de  
coordonnées géographiques de la première et des secondes  
stations fixes.

30 5. Procédé de localisation géographique d'une  
station mobile d'un réseau de communication à multiplexage  
dans le temps comprenant des moyens de mise en oeuvre du  
procédé de pseudo-synchronisation selon la revendication  
1, caractérisé en ce qu'il comporte les étapes de : trans-  
mettre à la station mobile les coordonnées géographiques  
35 d'une série de stations fixes ( $F_1, F_2... f_i, f_j...$ ) ainsi  
que les décalages d'émission  $TR_{ij}$  des stations fixes

entre elles, mesurer à la station mobile les décalages de réception  $TM_{ij}$  des signaux de synchronisation à partir de couples de stations fixes  $(F_i, F_j)$ , calculer les différences de temps de propagation  $t_i - t_j$  depuis les stations  
5 fixes à la station mobile selon la relation  $t_i - t_j = TR_{ij} - TM_{ij}$  et calculer la position de la station mobile à partir des coordonnées géographiques des stations fixes et des différences de temps de propagation.

